

Organisation

Durée:

Habilitation BS : 14 heures (2 jours),

Recyclage BS : 11 heures (1,5 jours).

Session de 8 stagiaires maximum.

Lieu:

Intra dans les locaux de l'établissement demandeur ou inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

En session inter dans nos locaux: 250€/jour et par participant.

En session intra: nous consulter

Contact

04 90 55 97 91

a.picca@axe-pro.fr



Les personnes en situation de handicap, sont invitées à nous contacter pour envisager ensemble les aménagements

pouvant être apportés au parcours de formation. Vous pouvez pour cela contacter la référente handicap Amandine PICCA par mail : a.picca@axe-pro.fr ou par téléphone : 04.90.17.00.72

Objectifs

Formation théorique en vue de l'Habilitation électrique

BS (NFC18-530) non électricien ;

Connaître les risques, les zones de travail et appliquer les règles de sécurité ;

Savoir utiliser un outillage adapté,

Savoir mettre en sécurité un circuit,

Savoir effectuer un remplacement de fusible, lampe ou accessoire en sécurité,

Savoir effectuer un raccordement hors tension en ayant analysé les risques.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Salle de cours équipée de vidéoprojecteur, enceintes et télécommande à pointeur laser,
- Exercices pratiques sur maquettes et/ou sur systèmes,
- Atelier de câblage pour se mettre en situation

Apports théoriques et moyens d'encadrement :

- Supports de formation remis au stagiaire,
- Intervention d'un formateur professionnel expérimenté et diplômé.

Modalités d'évaluation :

Test écrit sous forme de QCM individuel

Epreuve pratique tout au long de la formation

Public concerné

BS : Artisans et salariés non électricien mais effectuant des interventions de remplacement à l'identique et de raccordement sur des ouvrages électriques.

Pré-requis

Avoir des connaissances élémentaires en électricité, compréhension orale et écrite de la langue française

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Profil Intervenant

Formateur en électricité



**Formation - Conseil
Accompagnement**
www.axe-pro.fr

Innopôle Provence,
Route de Pelissane
13300 Salon de Provence
Tél.: 04-90-55-97-91
Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation
déclaré sous le
N° 93 130 722 413
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*

Habilitation ANESM
N° H2011-07-779
Organisme de Développement
Professionnel Continu (DPC)

Version du document
30 janvier 2026

Contenu du programme

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème

Module Tronc commun (6h)

Grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.).

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Noms et limites des différents domaines de tension.

Zones d'environnement et leurs limites.

Principe de l'habilitation électrique.

Définition des symboles d'habilitation.

Prescriptions associées aux zones de travail.

Equipements de protection collective et leur fonction.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Module Intervention de remplacement et raccordement (BS) (8h dont 2h de pratique)

Limites de l'habilitation électrique BS (Autorisations, interdits, etc.).

Fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT.

Moyens de protection individuelle et limites d'utilisation.

Séquences de mise en sécurité d'un circuit.

Mesures de prévention à observer lors d'une intervention.

Procédures de remplacement et de raccordement.

Analyse des risques.

Validation des acquis.